

Lettre d'information

Construction de la Ferme éolienne du Bois Élie



Un point sur la construction de la Ferme éolienne du Bois Élie

Parallèlement au développement du projet de renouvellement de la Ferme éolienne du Moulin Neuf, Volkswind France construit actuellement dans la même zone la Ferme éolienne du Bois Élie. Ce chantier de 10 éoliennes de 135 m de hauteur en bout de pale et de rotor d'un diamètre de 110 m a débuté en mars 2022. Aujourd'hui, les fondations sont coulées et les différents accès et aménagements annexes sont réalisés, ce qui va permettre d'accueillir sur les plateformes les différents éléments des éoliennes à partir de ce mois de janvier. Courant février et mars, les machines seront érigées, pour une mise en service du parc prévue pour cet été.

Malgré tout l'intérêt que peut présenter la construction d'un parc éolien, nous rappelons que **par mesures de sécurité, le chantier est interdit au public.**

Merci également de respecter les signalisations et routes barrées.

Vous êtes conviés à une visite de chantier et serez invités à l'inauguration du parc éolien. Durant ces événements les étapes de développement et de construction vous seront présentées. Vous pourrez nous y poser toutes vos questions.



Envie de visiter le chantier ?

Vous souhaitez découvrir le chantier de la Ferme éolienne du Bois Elie, nous vous convions à une visite de celui-ci le :

Mardi 7 février 2023 à partir de 14h (durée 1h)

Inscription préalable obligatoire avant le 31 janvier au 02 47 54 27 44. Places limitées réservées aux premiers inscrits. Les modalités (horaires et lieu de rencontre) vous seront communiquées à l'inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.



Fondation d'une éolienne de la Ferme éolienne du Bois Élie

N°1 Janvier 2023

Lettre d'information

Ferme éolienne du Moulin Neuf

Excellence environnementale & Énergie locale



Edito

L'énergie éolienne sur les territoires de Cormainville et Guillonville est présente depuis 2006 avec la construction d'un premier parc de 30 machines. Un deuxième parc de 7 éoliennes, sur les communes de Courbehaye, Guillonville et Cormainville est venu compléter celui-ci en 2015. Aujourd'hui, la Ferme éolienne du Bois Elie, composée de 10 machines est en construction dans cette même zone. Sa mise en service est prévue pour l'été 2023.

Ces 3 parcs ont été développés par Volkswind France.

Il est à présent temps de préparer le renouvellement des 30 premières éoliennes ! C'est la vocation du projet de la Ferme éolienne du Moulin Neuf. Projet que nous avons le plaisir de vous présenter dans cette lettre d'information.

Présentation de la société

Volkswind France est une société spécialisée dans l'éolien terrestre. De par la diversité de ses savoir-faire et compétences, Volkswind France présente l'avantage d'être l'interlocuteur unique des collectivités publiques et partenaires privés pendant toute la durée de vie des projets éoliens : de la réalisation des études jusqu'à l'exploitation, en passant par la conception et la construction des parcs.

Créée en 2001, la société Volkswind France, dont le siège social est situé à Paris, possède des antennes régionales à Tours, Amiens, Limoges et Montpellier, pour être au plus près de ses interlocuteurs et partenaires.

Volkswind France en quelques chiffres

22 ans d'existence	63 MW en construction	500 MW en instruction
61 parcs construits	1 000 MW construits	2 500 MW en études

Caractéristiques de la Ferme éolienne du Moulin Neuf

Le projet de la **Ferme éolienne du Moulin Neuf** vise à remplacer les 30 éoliennes du 1^{er} parc mis en service sur le territoire par 24 nouvelles. Celles-ci se situent sur des parcelles agricoles des communes de Cormainville, Guillonville et Courbehaye et seront de type Vestas V150 (4,5 MW) de 180 m de haut en bout de pale avec un rotor de diamètre de 150 m. Le parc aura ainsi une puissance totale de 108 MW, permettant une production annuelle de 300 GWh, soit l'équivalent de la **consommation annuelle d'électricité d'environ 65 800 foyers.**

Il est à noter que le présent projet ne pourra être construit que lorsque les 30 éoliennes en fonctionnement auront été démantelées.

Des études écologiques, paysagères et acoustiques ont été menées depuis octobre 2021 afin de proposer un projet cohérent qui tient compte de toutes les contraintes présentes sur la zone d'étude.

Plus d'informations sur le projet sur le site internet :

<https://parc-eolien-du-moulin-neuf.fr>

Exposition publique

Une exposition publique est proposée dans les 3 mairies concernées par le projet. Vous pourrez vous informer plus en détails sur l'éolien et le projet.

Une permanence sera assurée par Volkswind et les responsables du projet qui répondront à toutes vos questions :

- En mairie de **Cormainville**
le 24/01 de 9h à 12h
- En mairie de **Guillonville**
le 30/01 de 9h à 12h
- En mairie de **Courbehaye**
le 07/02 de 9h à 12h

Vos contacts

Alix Molina
Chargée de développement
07 85 78 76 42
alix.molina@volkswind.com

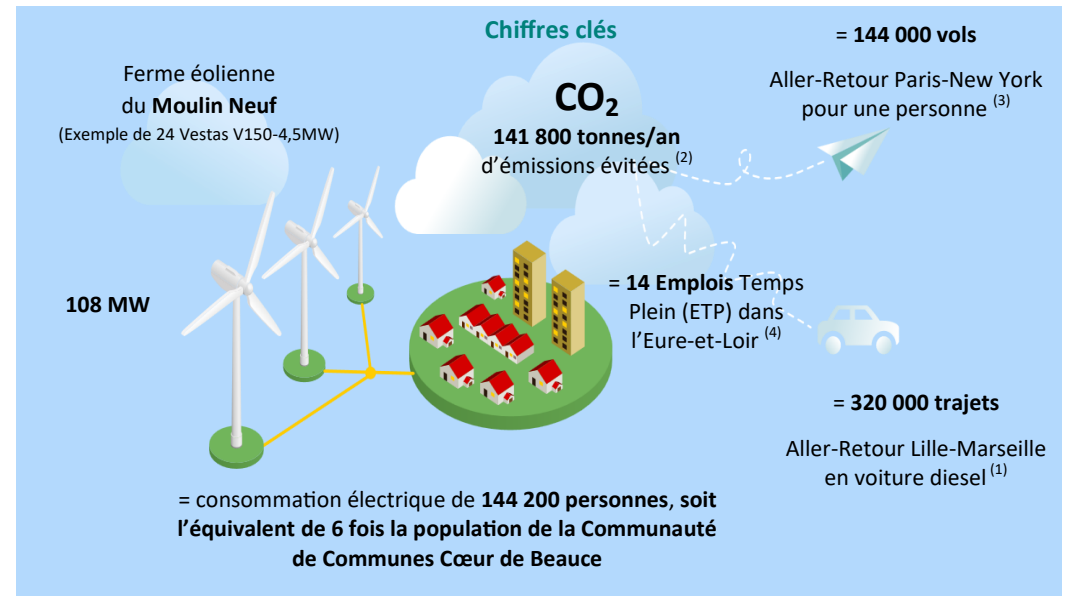
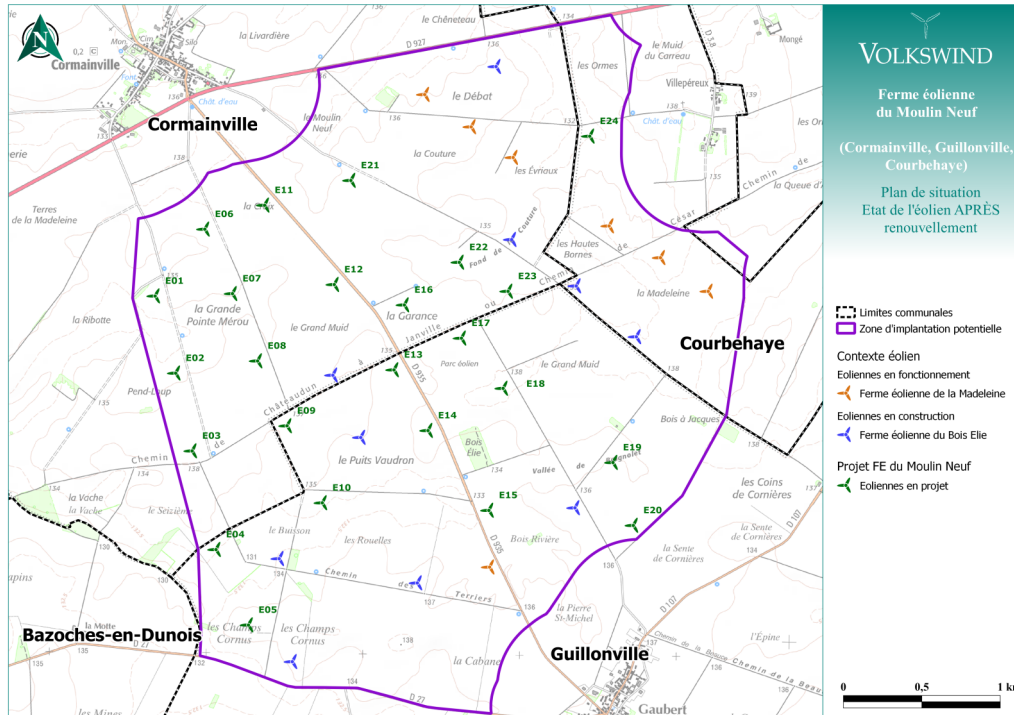
Clément Vezin
Chef de projets
02 47 54 27 44
clement.vezin@volkswind.com

Antoine Dubusse
Chargé d'études
02 47 54 27 44
antoine.dubusse@volkswind.com

Agence de Tours
32 rue de la Tuilerie
37 550 Saint-Avertin
www.volkswind.fr

État d'avancement de la demande d'autorisation environnementale

Le dépôt de la demande d'autorisation environnementale de la Ferme éolienne du Moulin Neuf auprès des services de la Préfecture interviendra au cours des prochains mois. Une phase d'instruction du dossier par les différents services de l'État s'en suivra, précédant l'enquête publique, et durant laquelle chaque citoyen pourra s'exprimer sur ce projet. La durée globale de cette phase d'instruction est estimée à 18 mois.



1 : source agripourlatransition.ademe.fr | 2 : source Syndicat des Energies Renouvelables 2009 | 3 : Eco-Calculateur Aviation civile | 4 : Logiciel TETE par ADEME

L'éolien, un enjeu pour le territoire

Fin 2021 la filière éolien terrestre représentait 620 Emplois Temps Plein (ETP) en Centre-Val de Loire. La construction du nouveau parc permettrait de créer 325 ETP en Eure-et-Loir l'année de la construction, puis 14 pour l'exploitation du parc⁽⁴⁾.

Un parc éolien génère également des recettes fiscales pour les collectivités : l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la contribution économique territoriale (CET) et la taxe foncière sur le bâti (TFB). Pour le bloc communal (Communes et Communauté de Communes Cœur de Beauce) les recettes fiscales générées par le parc du Moulin Neuf représenteront environ 1 620 000* euros par an.

Ces recettes participeront activement aux investissements envisagés par les communes et la Communauté de Communes sur leurs territoires.

* Données estimatives / ⁽⁴⁾ Logiciel TETE par ADEME

